

# Les rivages thononais face au défi de l'érosion

Au fil du temps, le lac n'a eu de cesse de grignoter des berges devenues fragiles. La balade menant au parc de la Châtaigneraie depuis la Pinède, longeant les murs de Ripaille, porte les stigmates de cette érosion significative (voir photos ci-dessous). En témoigne, le panneau indiquant l'accès à la plage naturaliste, planté suite à un arrêté municipal de 1997, qui débouche désormais... sur un cul-de-sac. Président de l'association pour la sauvegarde du Léman (ASL), Jean-Marcel Dorioz ne peut que confirmer cette triste tendance : « On le voit bien vers Saint-Disdille, des arbres de 100 à 150 ans d'âge ont été déchaussés. Ça montre que le problème se pose. Cela prouve qu'il y a un véritable recul du rivage. » A ses côtés, le Thononais Alain Gagnaire, également membre de l'ASL, opine du chef et alerte sur la gravité du phénomène : « Attention, si l'érosion se poursuit encore et encore, c'est tout le talus de Ripaille et du mur d'enceinte qui pourraient fiche le camp ! »

## Une origine humaine... et naturelle

Une problématique que Sophie Justice ne connaît que trop bien. Coordinatrice au Geopark, la scientifique insiste sur les origines hybrides de ce grignotage. « L'érosion des berges, c'est quelque chose qui se fait naturellement. C'est le travail du vent, des courants



L'érosion des berges est particulièrement perceptible entre la plage de Saint-Disdille et celle de la Pinède.

et des vagues. Mais c'est aussi la conséquence de la manière dont a été aménagé ce lac. »

Une activité humaine qui fait naturellement penser au dragage de la société Sagra-dranse, aujourd'hui stoppé à Port-Pinard. « Cela a joué en partie, un peu, mais ce n'était pas que ça », tempère Sophie Justice qui évoque également « une modification de la végétation environnante » pour des aménagements à portée, par

exemple, touristique. « Les roseaux que l'on pouvait retrouver auparavant contribuaient à la stabilisation des berges », explique-t-elle.

## Replanter des espèces pour stabiliser la berge

C'est justement par le biais d'un renouvellement de la végétation que la mairie de Thonon a initié, en 2011, un plan d'action budgété à plus de 3 millions d'euros visant à



Jean-Marcel Dorioz (à gauche) et Alain Gagnaire sont tous membres de l'association pour la sauvegarde du Léman.

endiguer l'érosion. « Il consiste à faire quelques protections en replantant notamment des espèces qui stabilisent la berge. Des travaux qui donnent jusqu'ici satisfaction », se réjouit le maire, Christophe Arminjon, énumérant également la réfection « d'escaliers et de passerelles » sur le sentier. « On a besoin de mettre, à cet endroit-là, le type d'arbres ayant une morphologie idéale. Je me demande si de gros arbres ne

seraient pas les plus adaptés... », s'interroge Jean-Marcel Dorioz, faisant référence à un article scientifique publié à ce sujet, en 2016, par *Physiogéo*. « On voit bien le long de nos rivières que l'on a besoin d'arbres flexibles. Des arbres qui supportent les chocs des pierres », renchérit Alain Gagnaire.

## Les plages menacées ?

Pourrait-on craindre, à plus

ou moins brève échéance, et en cas d'échec de cette stratégie, une disparition des plages thononaises ? Sans vouloir trop s'avancer, Sophie Justice fait part de son optimisme : « Je pense qu'il y aura toujours des plages. Certaines sont aujourd'hui plus larges que d'autres. Demain, ce sera peut-être l'inverse et suivra l'évolution du climat et la dynamique du lac. »



Au bout de la Pinède, certains portions de plages ont disparu entre 2000-2005 (à gauche) et aujourd'hui.